

Afer-Sfer Actions D

FR001400LOQ6

31/12/2025

 Commercialisé en **FR**

 Étoiles Six Financial Information ⁽²⁾⁽³⁾

Diversifiés euro - dominante action

Orientation de gestion

La SICAV vise optimiser la performance de capitaux investis dans des contrats d'assurance vie, libellés en unités de compte relevant du statut fiscal "DSK", sur une durée de placement recommandée de 8 ans. Elle investit en actions françaises ou de l'Union européenne. Son indice composite de référence est : 65% CAC® 40 + 35% JPM EMU.

Principales caractéristiques

Date de création de la part
24/01/2024

Date de lancement de la part
24/01/2024

Société de gestion
Ofi Invest Asset Management

Forme juridique
SICAV

Classification AMF
Fonds mixte

Affectation du résultat
Capitalisation et/ou distribution

Fréquence de valorisation
Journalière

Ticker Bloomberg
 -

Publication des VL
www.afer.fr

Frais de gestion maximum TTC
0,95%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation
0,91%

Indice de référence
65 % CAC® 40 + 35 % JP Morgan EMU

▶ Actif net du fonds	4 711,53 M€
▶ Actif net de la part	20,31 M€
▶ Valeur liquidative	81,51 €

	Fonds	Indice
▶ Performance mensuelle ⁽¹⁾	0,12%	0,12%

▶ Gérants



Jean-François Fossé Frédérique Nakache

Les équipes sont susceptibles d'évoluer

▶ Profil de risque⁽³⁾



▶ Durée de placement

8 ans

▶ SFDR⁽³⁾ Article 6

	Fonds	Univers
▶ Notation ESG ⁽³⁾	6,7	6,7
▶ Couverture note ESG	99,4%	100,0%

(1)Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. (2)Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire. (3)Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

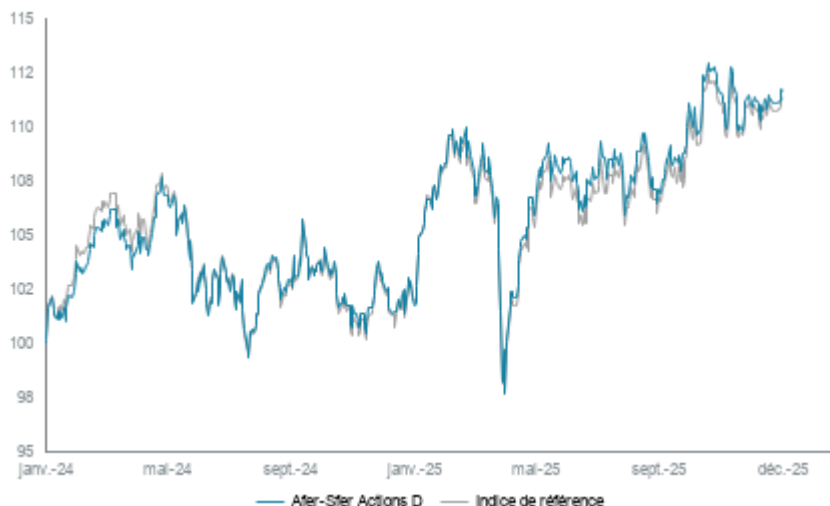
Afer-Sfer Actions D

FR001400LOQ6

31/12/2025


 Performances &
risques

Évolution de la performance⁽¹⁾(base 100 au 24/01/2024)



Performances cumulées⁽¹⁾

En %	Fonds	Indice	Relatif
Da*	9,09	8,87	0,22
1 mois	0,12	0,12	0,01
3 mois	2,22	2,38	-0,16
6 mois	4,02	4,43	-0,41
1 an	9,09	8,87	0,22
2 ans	-	-	-
3 ans	-	-	-
5 ans	-	-	-
8 ans	-	-	-
10 ans	-	-	-
Lancement	11,59	11,23	0,36

*Da : début d'année

Performances annuelles⁽¹⁾

En %	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Fonds	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Indice	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Relatif	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Historique des performances trimestrielles sur les 5 dernières années⁽¹⁾

En %	Trimestre 1		Trimestre 2		Trimestre 3		Trimestre 4	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice
2021	-	-	-	-	-	-	-	-
2022	-	-	-	-	-	-	-	-
2023	-	-	-	-	-	-	-	-
2024	6,21	7,57	-4,61	-5,06	2,96	2,82	-1,93	-2,11
2025	3,47	3,34	1,36	0,88	1,76	2,00	2,22	2,38

Principaux indicateurs de risques⁽³⁾

En %	Volatilité		Perte Maximale		Délai de recouvrement		Tracking error	Ratio d'info	Ratio de sharpe	Bêta	Alpha
	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice					
1 an	10,62	10,22	-11,19	-10,90	176	176	0,84	0,14	0,68	1,04	-0,00
3 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
5 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
8 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Lancement	10,11	-	-11,19	-	176	-	0,84	0,21	0,17	1,01	0,00

Source : Six Financial Information

(1)Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur d'un investissement dans l'OPC peut fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. Le calcul de performance des indices composés de plusieurs indices est rebalancé tous les mois. (3)Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

Afer-Sfer Actions D

FR001400LOQ6

31/12/2025



Structure du
portefeuille

► Répartition sectorielle (hors liquidités)^{(4)(5)*}

En %	Fonds	Indice
Biens et services industriels	25,3	22,6
Produits et services de consommation	16,5	18,6
Santé	10,7	10,5
Banques	8,9	8,3
Construction et matériaux	6,9	6,6
Energie	6,2	6,3
Produits chimiques	4,4	5,1
Services aux collectivités	4,2	3,3
Assurance	3,6	4,1
Aliments, boissons et tabac	3,6	3,5
Technologie	2,6	2,8
Automobiles et pièces	2,6	2,5
Médias	1,9	1,2
Télécommunications	1,3	1,3
Ressources de base	1,0	0,9
Immobilier	0,2	0,6
Commerce de détail	-	-
Voyages et loisirs	-	0,5
Services financiers	-	0,5
Soins personnels, pharmacies et épiceries	0,0	0,5
OPC	-	-

► Principales positions (hors OPC monétaires/Liquidités/Dérivés)⁽⁴⁾⁽⁵⁾

En %		
	LVMH	5,8
FR	Produits et services de consommation	
	SCHNEIDER ELECTRIC	5,2
FR	Biens et services industriels	
	AIRBUS	4,6
NL	Biens et services industriels	
	TOTALENERGIES	3,7
FR	Energie	
	SANOFI SA	3,6
FR	Santé	

► Répartition géographique (hors liquidités)^{(5)*}

En %	Fonds	Indice
France	89,5	89,8
Pays-Bas	9,5	8,8
Luxembourg	1,0	1,3
Allemagne	-	-
Espagne	-	-
Italie	-	-
Belgique	-	-
Finlande	-	-
Etats-Unis	-	-
OPC	-	-

► Répartition par devise^{(5)*}

En %	Fonds
EUR	100,0

► Répartition par capitalisation (hors OPC monétaires/Liquidités/Dérivés)*

En %	Fonds
Petites capitalisations (> 500 M€)	-
Moyennes capitalisations (500 M€-10 Mds€)	1,3
Grandes capitalisations (> 10 Mds€)	98,7

► Profil / Chiffres clés

Nombre d'actions	43
Taux d'exposition actions (%)	68,6

*La ventilation couvre à la fois les titres détenus en direct et ceux obtenus par transposition des OPCVM.

(4)Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente.(5)Les valeurs présentes sur cet élément sont rebasées sur la poche.

Afer-Sfer Actions D

FR001400L0Q6

31/12/2025



Exposition Taux

35%


 Structure du
portefeuille

► Répartition sectorielle (hors liquidités)^{(4)(5)*}

En %	Fonds	Indice
Gouvernement souverain et assimilé	83,1	100,0
Gouvernement quasi-souverain	3,9	-
Consommation cyclique	2,3	-
Communications	1,6	-
Consommation Non cyclique	1,6	-
Banques	1,5	-
Services aux collectivités	1,0	-
Immobilier	0,8	-
Biens d'équipement	0,7	-
Autres financières	0,7	-
Transport	0,6	-
Matériaux de base	0,6	-
Assurance	0,5	-
Technologie	0,4	-
Autres industries	0,3	-
Energie	0,1	-
Courtage/Asset Managers/échanges	-	-
Sociétés de financement	-	-
Autres	-	-
OPC	0,1	-

► Répartition par notation long terme (hors OPC/Liquidités/Dérivés)^{(5)*}

Perception du risque de crédit	En %	Fonds	Indice
- Risqué	AAA	5,5	22,2
	AA	1,9	11,3
	A	4,6	39,8
	BBB	4,2	21,5
	BB	2,1	-
	B	0,6	-
	CCC	0,1	-
	CC	-	-
	C	-	-
	D	-	-
+ Risqué	NR	0,1	-

► Répartition géographique (hors liquidités)^{(5)*}

En %	Fonds	Indice
France	24,6	24,9
Italie	24,5	22,7
Allemagne	14,9	19,3
Espagne	10,7	14,8
Pays-Bas	5,0	4,2
Belgique	3,6	5,0
Autriche	3,2	3,8
Supra-National	2,1	-
Portugal	1,8	2,0
République Slovaque	1,6	-
Irlande	1,5	1,4
Finlande	1,3	1,8
Autres Pays	5,0	0,0
OPC	0,1	-

► Répartition par devise^{(5)*}

En %	Fonds
EUR	99,3
GBP	0,4
USD	0,2
JPY	-

► Profil / Chiffres clés⁽³⁾

Nombre d'émetteurs	67
Taux actuariel (%)	1,06

*La ventilation couvre à la fois les titres détenus en direct et ceux obtenus par transposition des OPCVM.

(3)Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document. (4)Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente. (5)Les valeurs présentes sur cet élément sont rebasées sur la poche.

Afer-Sfer Actions D

FR001400LOQ6

31/12/2025

Exposition Taux
35%

Structure du
portefeuille

Répartition par type d'émetteur (hors liquidités)^{(5)*}

En %	Fonds
Government	87,1
Corporate	9,3
Financial	2,8
Autres	0,7
OPC	0,1

Répartition par maturité (hors liquidités)^{(5)*}

En %	Fonds
+15 ans	13,9
10-15 ans	9,3
7-10 ans	26,9
5-7 ans	9,8
3-5 ans	15,6
1-3 ans	16,1
-1 an	8,2
OPC	0,1

5 principaux émetteurs (hors OPC/Liquidités/Dérivés)^{(5)*}

En %	
 ITALY (REPUBLIC OF)	21,8
IT	
 FRANCE (REPUBLIC OF)	20,5
FR	
 GERMANY (FEDERAL REPUBLIC OF)	12,0
DE	
 SPAIN (KINGDOM OF)	7,3
ES	
 NETHERLANDS (KINGDOM OF)	4,4
NL	

Principales positions (hors OPC monétaires/Liquidités/Dérivés)⁽⁴⁾

En %	
 ITALY (REPUBLIC OF)...	01/08/35 1,9
IT	Gouvernement souverain et assimilé
 GERMANY (FEDERAL REP...	15/02/35 1,8
DE	Gouvernement souverain et assimilé
	OFI Invest Alpha Yie...
	OPC 1,7
	OFI Invest Euro High...
	OPC 1,4
 FRANCE (REPUBLIC OF)...	25/11/35 1,3
FR	Gouvernement souverain et assimilé

*La ventilation couvre à la fois les titres détenus en direct et ceux obtenus par transposition des OPCVM.

(4)Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente.(5)Les valeurs présentes sur cet élément sont rebasées sur la poche.

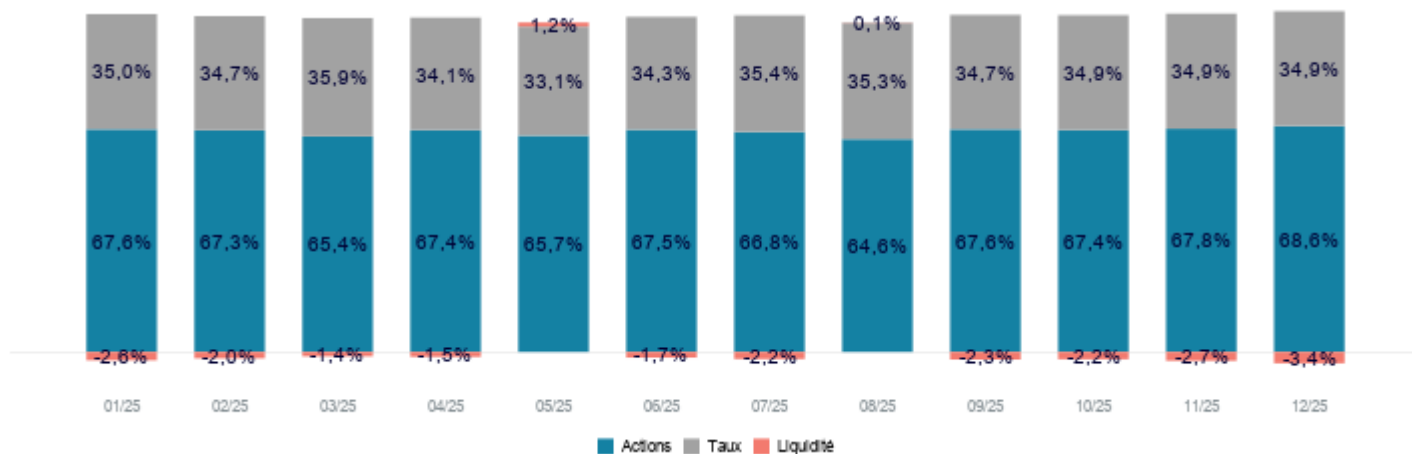
Afer-Sfer Actions D

FR001400LOQ6

31/12/2025


 Structure du
portefeuille

Allocation historique sur 1 an glissant (en exposition)



Principales surpondérations (hors liquidités/Dérivés)^{(4)*}

Nom de l'émetteur	% Actif	% Surpondération
SOCIETE GENERALE SA	3,82	1,15
ALSTOM SA	0,92	0,92
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN SA	2,84	0,69
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA	1,78	0,69
THALES SA	1,84	0,67

Principales sous-pondérations (hors liquidités/Dérivés)^{(4)*}

Nom de l'émetteur	% Actif	% Sous-pondération
HERMES INTERNATIONAL SCA	2,55	-1,15
LOREAL SA	3,84	-0,99
LEGRAND SA	0,97	-0,86
L AIR LIQUIDE SA POUR L ETUDE ET L EXPLO DES PROCEDES GEORGES CLAUDE SA	4,40	-0,70
DASSAULT SYSTEMES	0,32	-0,56

(4)Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente.

Afer-Sfer Actions D

FR001400L0Q6

31/12/2025



► Commentaire de gestion

Premier trimestre 2025

Le début d'année est marqué par un scénario d'atterrissage en douceur des économies mondiales, favorable aux actions et aux obligations. La pondération en actions est maintenue autour de 3 % sur une bonne partie de l'année, avec une diversification vers les mid caps allemandes, soutenues par le plan fiscal et des espoirs géopolitiques. Des protections sont conservées face aux risques (positionnement long des investisseurs, tensions commerciales). La duration est renforcée via le Bobl. La pentification des taux euro est abandonnée en février. Sur le crédit, réduction du haut rendement après resserrement des spreads.

Deuxième trimestre 2025

Le trimestre est dominé par l'épisode « Liberation Day » et la volatilité liée aux annonces tarifaires, finalement atténuées. Les protections précédentes amortissent le choc. Nous nous positionnons pour un rebond via des options d'achat, tout en coupant, en partie, les positions longues sur les actions Euro et en conservant les mid caps allemandes. La duration est réduite en mai, sous l'effet du risque inflationniste. Sur le crédit, renforcement progressif du haut rendement.

Troisième trimestre 2025

Passée l'incertitude tarifaire, la demande pour les actifs risqués redevient forte malgré des signaux faibles sur l'emploi US. Nous maintenons un biais long actions et conservons la diversification sur les mid caps allemandes. Réduction progressive des mid caps européennes après leur bon parcours. La duration reste basse par prudence face aux tensions budgétaires et à l'inflation. Réduction du haut rendement également.

Quatrième trimestre 2025

L'année se termine dans un contexte d'incertitudes sur l'emploi US et de craintes de bulle IA. Nous allongeons la duration à titre défensif via le Bund.

Afer-Sfer Actions D

FR001400L0Q6

31/12/2025

► Caractéristiques additionnelles

Date de création du fonds	15/02/1995
Principaux risques	L'investissement sur le produit ou la stratégie présente des risques spécifiques qui sont présentés en détail dans le Prospectus de l'OPC disponible sur : https://www.ofi-invest-am.com/fr .
Date dernier détachement	16/12/2024
Montant net dernier détachement	0,92 €
Commissaires aux comptes	KPMG
Devise	EUR (€)
Limite de souscription	12:00
Limite de rachat	12:00
Règlement	J+1
Investissement min. initial	Néant
Investissement min. ultérieur	Néant
Libellé de la SICAV	-
Libellé du compartiment	-
Valorisateur	Société Générale Paris
Dépositaire	Société Générale Paris

Afer-Sfer Actions D

FR001400LOQ6

31/12/2025

Glossaire

ALPHA	L'alpha est égal à la performance moyenne du produit, c'est à dire la valeur ajoutée du gérant après avoir retranché l'influence du marché que le gestionnaire ne contrôle pas. Ce calcul est exprimé en pourcentage.	BETA	Le Beta est un indicateur qui correspond à la sensibilité du fonds par rapport à son indice de référence. Pour un bêta inférieur à 1, le fonds sera susceptible de baisser moins que son indice, si le bêta est supérieur à 1 le fonds sera susceptible de baisser plus que son indice.	DÉLAI DE RECouvreMENT	Le délai de recouvrement (exprimé en jours) est le nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors d'une perte maximum. Le critère perte maximum, affiche la perte de performance la plus importante que le fonds ait connu.
SPREAD MOYEN	Le spread moyen d'un fonds correspond à l'écart moyen de rendement entre les obligations détenues par le fonds et un indice de référence (souvent les obligations d'État). Il reflète le niveau de risque pris par le fonds par rapport à des titres considérés comme sans risque.	SRI	Le SRI (Synthetic Risk Indicator) est l'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant la durée de placement minimum recommandée.	SRRI	Le SRRI (Synthetic Risk & Reward Indicator : Indicateur de risque fondé sur la volatilité sur une période de 260 semaines). Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
SENSIBILITÉ CRÉDIT	La sensibilité crédit d'un fonds mesure la variation de sa valeur en fonction de l'évolution des spreads de crédit des obligations détenues. Elle indique l'exposition du fonds au risque de dégradation de la qualité de crédit des émetteurs.	SENSIBILITÉ TAUX	La sensibilité taux est un indicateur permettant de mesurer la variation, à la hausse ou à la baisse, d'un prix d'une obligation ou de la valeur liquidative d'un OPCVM obligataire, induite par une fluctuation des taux d'intérêt du marché de 1%.	SFDR	La SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) est une réglementation qui vise à promouvoir la durabilité dans le secteur de la finance en Europe. Elle propose notamment une typologie permettant de mieux identifier les actifs relevant de la finance durable, au travers de trois catégories notamment : les fonds article 6, article 8 et article 9.
RATING MOYEN	Le rating moyen d'un fonds correspond à la note de crédit moyenne pondérée des obligations détenues dans le portefeuille. Il reflète la qualité de crédit globale du fonds : plus le rating est élevé, plus le risque de défaut est faible.	RATIO D'INFORMATION	Le ratio d'information est un indicateur de la surperformance ou sous-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Le ratio d'information indique dans quelle mesure un fonds s'est mieux comporté qu'un indice en tenant compte du risque couru.	RATIO DE SHARPE	Le ratio de Sharpe mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.
DURATION	La durée d'une obligation correspond à la durée de vie moyenne actualisée des ses flux financiers (intérêt et capital) et s'exprime en années.	ÉTOILES SIX FINANCIAL	La notation repose sur l'analyse du rendement et du risque de chaque fonds au sein de sa catégorie Europerformance, à partir de trois années d'historique au minimum. Un score est calculé en comparant la performance et la volatilité du fonds à celles de son indice de catégorie, puis transformé en nombre d'étoiles selon un classement en quintiles. Une notation « junior » est appliquée aux fonds disposant de 2 à 3 ans d'historique, en reliant leurs performances à celles de leur indice pour atteindre les 3 ans requis. Les catégories ou fonds jugés trop hétérogènes, insuffisamment documentés ou présentant un historique incomplet sont exclus du processus.	PERTE MAXIMALE	La perte maximale (max drawdown) correspond au rendement sur la période de placement le plus mauvais possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.
TRACKING ERROR	L'écart de suivi (tracking error) est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.	VOLATILITE	La volatilité désigne l'écart-type annualisé des rendements d'une série historique (fonds, indice). Elle quantifie le risque d'un fonds : elle donne une indication de la dispersion des rendements de ce fonds autour de la moyenne de ses rendements. La volatilité typique d'un fonds monétaire est inférieure à 1%. Elle est de l'ordre de 0,4% (on parle également de 40 points de base de volatilité) pour ces fonds. En revanche, la volatilité d'un fonds actions, classe d'actif plus risquée, est souvent supérieure à 10%.		

Afer-Sfer Actions D

FR001400LOQ6

31/12/2025

► Disclaimer général

Cette communication publicitaire est établie par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP92012 – n° TVA intracommunautaire FR51384940342, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros, dont le siège social est situé au 127-129, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 384 940 342. Elle ne saurait être assimilée à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La source des données du présent document est Ofi Invest Asset Management sauf mention contraire. Ce document contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Cette communication publicitaire ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant. La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les fonds présentés dans cette communication publicitaire peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. La politique de réclamation est disponible sur le site www.ofi-invest-am.com. Le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur.